

# L'ÉMERGENCE DE LA GOUVERNANCE – ENTRE MARCHÉ ET SOCIÉTÉ CIVILE

ANTOINE HEEMERYCK\*

## ABSTRACT

### THE EMERGENCE OF GOVERNANCE – BETWEEN MARKET AND CIVIL SOCIETY

This article sets out to question the articulation between market and civil society via the emergence of the notion of governance. This supposes shifting the focus from an analysis of the economic and political field towards examining its links with the charitable morality present everywhere today. In this sense, we will begin by returning to the emergence of business philanthropy in the 1980s in the USA. Then, we will broaden our perspective by questioning the abandonment of the doctrine of development in favor of structural adjustment policies and their implications for NGOs. This detour will allow us to better understand the neoliberal essence of governance. Finally, in the last part we will directly address some examples which show the adjustment between market and NGOs.

**Keywords:** governance, neoliberalism, market, philanthropy, (post) development.

Si la notion de gouvernance a donné lieu à des travaux intéressants, elle reste une catégorie politique dont l'analyse est loin d'avoir été épuisée, ce qui est pour le moins étonnant en regard de son « hégémonie politique » contemporaine (au sens d'Antonio Gramsci). Certes, il existe une vaste littérature sur ce sujet dans le domaine de la gestion et du management. Des recherches adoptant une perspective plus critique, refusant les implications sous-jacentes à la notion, ont également émergé. Parmi celles-ci, on trouve principalement des politologues (Hermet, Kazancigil, Prud'homme, 2005) et des anthropologues (Hours, 2012) qui se sont attachés à la mettre en lumière dans une optique distanciée des macro-idéologies. Tentons d'en dessiner très rapidement les contours.

---

\* National Museum of Romanian Peasant, e-mail: [antoine.heemeryck@gmail.com](mailto:antoine.heemeryck@gmail.com).

„Revista română de sociologie”, serie nouă, anul XXXIV, nr. 5–6, p. 251–266, București, 2023

DOI: 10.59277/RJSoc.2023.5-6.03



*A priori*, la gouvernance n'a pas de limite, ni de nature – concernant les objets – ni d'échelles – du niveau micro au niveau macropolitique. C'est une catégorie ou mieux une *doxa* (Bourdieu, 1979) émanant du « pouvoir ». Pour atteindre ce niveau de suprématie culturelle, elle a besoin de pivots conceptuels, d'intermédiaires cognitifs et techniques qui permettent de penser et d'agir sur le réel. Autrement dit : sur les institutions, les groupes sociaux, les corps, les subjectivités, les imaginaires. Le plus important est le marché comme mode d'organisation de sociétés, mais ce n'est pas le seul. En effet, on peut compter dans cet ensemble la société civile, les droits de l'homme, la concurrence libre et non faussée, la transparence – pour ne citer que les principaux. La gouvernance produit effectivement des normes et une économie morale qui modèlent à leur tour des comportements, sanctionnant les déviants par la déconsidération ou le stigmate. Plus précisément, ces normes sont intégrées à la gouvernance qui, ce faisant, les dénature, afin de leur donner une forme qui lui soit adéquate. On peut dire dans ce sens qu'elle se présente comme « la norme des normes » (Hours, *op. cit.*) et engendre un gouvernement de soi spécifique.

Dans cette contribution, nous tenterons d'analyser cette problématique qui paraît peu évidente tant la séparation fictive entre société civile et gouvernance est ancrée dans les esprits. Pour ce faire, dans un premier temps, nous reviendrons sur le contexte d'émergence récent de la notion. Ensuite, nous montrerons que la gouvernance n'est rien moins qu'une technologie de gouvernement spécifique, définissant et légitimant un mode d'exercice du pouvoir. Enfin en guise d'ouverture, nous mettrons en lumière le lien entre gouvernance, marché et certaines manifestations de la société civile. L'hypothèse défendue est que celle-ci ne s'inscrit plus systématiquement dans une opposition à l'État ou au capitalisme, mais dans une pédagogie du marché. Précisons qu'il s'agit de tendances lourdes mais non d'un découpage strict. Par conséquent, il existera toujours des contre-exemples. Cela dit, ils ne remettent pas fondamentalement en cause cette lame de fond. Dans cette perspective, nous suivrons Karl Polanyi (1983) pour qui la société de marché, pour assurer sa survie, doit s'étendre continuellement. La société civile est indubitablement entraînée dans ce mouvement. Mais c'est aussi une mobilisation de la morale qui se laisse voir dans ce moment. D'où le besoin de modeler une société civile non subversive.

### GOVERNANCE, SPÉCULATION, MARCHÉ

En guise de préalable, il faut noter que la gouvernance repose sur une équivoque fondatrice qui est également un piège rhétorique. Étymologiquement, gouvernance est synonyme de gouvernement. Dans cette acception, il s'agit d'une manière quelconque de gouverner. Sous cet angle, elle paraît neutre, banale, sans appartenance politique claire, relevant du domaine de la technique voire du bon sens. Mais ce n'est là qu'une manière de refouler sa propre nature. En effet, si la

gouvernance est un terme générique pour désigner n'importe quelle manière de gouverner, la domination d'une forme de gouvernance particulière se fait au détriment d'autres façons de penser le et la politique (entendues au sens large de médiation des intérêts bien compris et des rapports sociaux). À l'heure actuelle, il n'est effectivement plus possible de nier le lien entre doctrine néolibérale et gouvernance. Des points de référence historiques permettront de mieux comprendre cette coalescence. Le premier nous emmène dans le monde de la philanthropie étasunienne contemporaine.

On sait que l'idée de gouvernance d'entreprise apparaît timidement dans les années 1930. Mais elle se développe véritablement à partir des années 1980 dans une conjoncture particulière. Cette période, aux États-Unis, qui sont précurseurs en la matière, est marquée par un retour en force du conservatisme politique. On assiste alors à un assouplissement de la législation bancaire, fiscale et financière et une réforme de l'État social (par la destruction des services publics et l'affaiblissement des syndicats professionnels). Ceci va entraîner une transformation de l'économie politique. S'observent, d'une part, une financiarisation de l'économie, l'émergence de nouveaux modes d'accumulation de richesse et une « liquidation » (Lordon, 2000) du tissu productif, désormais soumis à la volatilité de la spéculation et, d'autre part, une augmentation exceptionnelle des inégalités et l'apparition d'une classe sociale d'une richesse inédite dans l'histoire de l'humanité. Dans cette nouvelle configuration, l'État n'est plus dans une relation d'altérité avec le marché, mais se voit et se pense lui-même comme une entité placée sous la tutelle de ces derniers dont il dépend pour accumuler des richesses. Aujourd'hui d'ailleurs, la légitimité morale des États est davantage jugée par les agences de notation et autres salles de bourse que par leur population. Le président de la France, Emmanuel Macron, a souligné en 2023 que la réforme du système public des retraites visaient à conformer les finances de l'État à celles des agences de notation. Ironie de l'histoire, les mouvements sociaux qui ont éclaté suite à cette décision ont fait baisser la note de la France au prétexte que celle-ci deviendrait de plus en plus difficile à réformer...

Aux États-Unis, cette conjoncture crée une structure d'opportunité dans laquelle vont s'engouffrer des acteurs traditionnellement exclus du monde de la haute finance. Ces *outsiders* défient rapidement l'ancienne aristocratie de Wall Street. Plusieurs productions culturelles l'illustrent. La plus récente est sans doute le film réalisé de Martin Scorsese, *Le loup de Wall-Street*, racontant le destin du courtier en bourse Jordan Bedfort et de ses acolytes (sorti en 2013). Plus loin, et beaucoup plus proche de la réalité, on trouve le film homonyme de la rue traversant le Financial District de New York, *Wall Street*, réalisé par Oliver Stone (sorti en 1987). Aussi, des figures illustrent-elles cette époque comme celle de l'arbitragiste George Soros ou encore Michael Milken qui inspira le film d'Oliver Stone évoqué ci-dessus. Ce dernier, aujourd'hui moins connu, est pourtant celui qui fera un usage systématique des célèbres *junk bonds* (littéralement « obligations pourries ») à travers la banque Drexel Burnham Lambert.

Dans les années 1980, l'État et l'aristocratie traditionnelle de Wall Street répondent avec force à la montée en puissance de cette classe concurrente. Et nombreux sont ceux qui sont condamnés à des peines légères de prison pour divers méfaits économiques. Ces *outsiders* sont momentanément privés de leurs outils spéculatifs. C'est pourquoi la lutte entre ces derniers et l'aristocratie financière se développe dans le champ de la philanthropie (Guilhot, 2005), instrument traditionnel de la légitimation des élites économiques dans les périodes d'accélération capitaliste. Si historiquement, aux USA, par philanthropie on entend un regroupement de toute action privée organisée autour de l'aide, c'est parce qu'elle relève d'une histoire particulière (Zunz, 2012). Effectivement, c'est l'alliance des classes réformatrices, des « barons voleurs » (pour reprendre une expression en vigueur) et des classes populaires qui scinde la géographie pratique et sémantique du terme. Il s'étend de la simple levée de fonds communautaire à l'investissement massif de capital dans des causes morales ou distinctives. La configuration des inégalités sociales s'y reproduit, habillée de principes éthiques. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer le nombre d'universités étasuniennes fondées par des acteurs économiques : l'école de Chicago et John D. Rockefeller ; Ezra Cornell, John Hopkins, Leland Stanford dont les universités portent le même nom.

La fondation d'une université est sans doute l'un des signes distinctifs de l'appartenance à la catégorie peu nombreuse des opulents philanthropes. Cette mécanique ostentatoire fonctionne aujourd'hui encore comme le montre l'exemple de la Central European University fondée par George Soros, récemment évacuée de Budapest (Guilhot, 2004) suite à une campagne gouvernementale de harcèlement. Ici, lorsque nous parlons de philanthropie, nous avons à l'esprit une classe sociale qui se distingue par une richesse extraordinaire. C'est pourquoi le point de vue d'Olivier Zunz (2012), par ailleurs remarquablement intéressant, qui ne fait pas de *distinguo* masque une différence de finalités entre la philanthropie de masse et de celle des oligarques qui vise à la légitimation et à la reproduction des positions de domination. Cet éclairage concis permet de revenir à l'analyse des luttes économiques mentionnées.

La sanction de l'État, qui intervient véritablement vers la fin des années 1980, a pour conséquence de transposer la lutte économique dans le champ des bonnes œuvres caritatives. La comparaison avec les barons voleurs au cours du XIXe siècle montre qu'il s'agit davantage d'un attribut de classe qui apparaît lors des périodes de transformation profonde du capitalisme que d'une originalité contemporaine quelconque. On peut illustrer cette tendance avec les noms célèbres d'Andrew Carnegie et de John D. Rockefeller. Pour revenir à l'époque contemporaine, M. Milken a investi, en 2014, 50 millions de dollars dans le département de santé publique de la Georges Washington University. Depuis cette date, la School of Public Health porte son nom. Milken a également fondé le Milken Global Institute. Quant à George Soros, il n'est pas nécessaire d'approfondir ici dans la mesure où le rôle de sa fondation, Open Society, d'abord en Afrique du Sud, puis dans tous

les pays postcommunistes pour enfin devenir global, est de notoriété publique. L'actualité approfondit cette dynamique : Bill Gates est désormais le premier financeur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), investi dans d'innombrables projets de biotechnologie et d'ingénierie génétiques à travers le monde, grâce à sa fondation prétendument philanthropique (Astruc, 2022).

Comme le montre bien Nicolas Guilhot (2005), ce transfert financier et social entraîne effectivement d'une double opération : d'un côté l'investissement dans les bonnes œuvres est une opération de « blanchiment morale » évidente, de l'autre ces investissements permettent de maintenir une position dans la structure sociale par la reproduction sur un plan moral du capital. Mais il y a plus encore, et de multiples exemples dans les pays d'Europe de l'Est le montrent particulièrement bien : ces acteurs aux actions souvent toxiques pour le corps social tentent d'imposer une gouvernance taillée sur mesure sur leurs intérêts dans des domaines qui étaient jusque-là épargnés par la logique spéculative et marchande : éducation, santé, sécurité sociale... Bref, à tout ce qui touche à une forme de solidarité non ou peu marchande (Heemeryck, 2010 & 2015). Leur discours est trivial : « Laissez-nous prendre en charge la société et ses problèmes, car nous avons réussi grâce à nos méthodes dans le champ économique. Qui plus est, comme nous sommes très riches, donc nous sommes bien intentionnées ». Pourtant, cette accumulation de richesse est le plus souvent entachée de graves déviations morales et légales. Et on peut se demander si ce type de richesse et de comportement ne relève pas davantage du problème que de la solution.

Dans les années 1990, les crises financières ont été telles qu'elles ont appelé une sanction-régulation. Dans ces conditions, tout l'enjeu est alors de savoir comment et par qui cette activité doit être régulée. Afin de pondérer l'action coercitive de l'État, les grandes organisations philanthropiques nées sous cette ère proposent une régulation morale beaucoup moins coercitive qu'une imposition législative. Globalement, les sanctions contre les individus ne se transformeront pas en mesures strictes contre ces pratiques. Les instruments mis en œuvre ne seront pas réellement interdits comme on atteste la crise des *subprime* survenue en 2007. Ici, ce sont les acteurs traditionnels de la finance (notamment les grandes banques) qui ont joué un rôle dans la démultiplication spéculative sur des crédits hypothécaires attribués à des populations pour la plupart insolvables, ce qui est formellement interdit par la loi. Ces transformations sont donc structurelles et non conjoncturelles. Et le plus souvent, l'État est là pour accompagner ce dépassement de la loi afin de mieux le légitimer ultérieurement.

C'est dans ce cadre que se met en place une nouvelle rhétorique qui justifie et enferme la question politique dans une dimension morale. Plus précisément, c'est la gouvernance d'entreprise qui fait sa réapparition, mais dans une nouvelle formule, mettant l'accent sur les « bonnes pratiques », « la transparence » et la « responsabilité sociale de l'entreprise ». Ces concepts sont des piliers des « mots du pouvoir » (Rist, 2003) s'appuyant sur « une langue de coton » tant elle désarme

la critique. Ceci étant, le consensus ne concerne que le cadre de la lutte (entre État et élites économiques) et non la lutte elle-même (entre élites). Les *outsiders* en profitent pour étendre la question de l'utilitarisme à l'action philanthropique en critiquant la *corporate philanthropy* pratiquée par les anciennes entreprises et fondations datant de l'époque du New Deal. Elles seraient devenues des bureaucraties sclérosées qui manquent d'efficacité, d'une organisation souple et en mesure de proposer des solutions grâce à leur expertise. L'analogie entre de tels discours dans le champ de la philanthropie et dans le champ politique aujourd'hui est frappante. Il faut toujours réduire les dépenses et les services publics pour être plus efficaces. Mais elle est surtout contradictoire : comme le rappelle D. Graeber (2015), le monde des marchés ne tient qu'adossé à une bureaucratie hors de proportions de l'ONU à l'UE, en passant par les grandes fondations philanthropiques, jusqu'aux grandes banques qui ne sont rien moins que des manifestations publiques et privées d'une même structure. « Il faut mille fois plus de paperasse pour entretenir une économie de marché libre que la monarchie absolue de Louis XIV », assénait l'anthropologue. La formule a au moins le mérite de faire éclater quelques illusions et en particulier celle d'une critique de la bureaucratie de marché envers une autre qui relève du bien public.

Bien entendu, les réflexions sur la gouvernance d'entreprise précèdent cette période. Mais ce n'est que dans le cadre d'un investissement financier massif dans les « bonnes œuvres » que la gouvernance s'impose comme la forme ultime de bonne gestion de la politique.

#### DU DÉVELOPPEMENT À LA BONNE GOUVERNANCE

Parallèlement, à la même époque, mais sans superposition chronologique exacte, les institutions multilatérales font face à l'échec relatif des politiques de développement qui ont eu cours des années 1950 aux années 1980 (Rist, 2001). Cette période est marquée par une croyance dans le productivisme, l'industrialisation et les politiques nationales tant dans le domaine social qu'économique. Des indicateurs comme le Produit intérieur brut, la croissance sont en quelque sorte des survivances de cette époque qui, faute de contexte favorable à leur reconceptualisation, restent d'un usage courant. Pensons aux appréciations faites à l'égard de l'économie russe par le prisme du PIB depuis le début de la guerre en Ukraine et nous en concluons rapidement que cet indicateur (quand il n'est pas corrélé au pouvoir d'achat) n'a aucune pertinence descriptive ou analytique. Quoi qu'il en soit, dans cette configuration, l'État y tient un rôle central. Il est parfois autoritaire dans la mesure où l'on considère que sous un certain seuil de développement la démocratie ne peut exister. Le dirigisme est alors répandu. Ce cadre est partagé tant par les pays des deux blocs – communiste et capitaliste – que par les anciennes colonies. Le développement se définit aussi comme cadre d'intégration des pays dits « sous-développés » avec un État plus ou moins faible.

La première formulation globale du développement comme doctrine politique internationale est le fait du président étasunien Truman, dans un discours prononcé le 20 janvier 1949. Bien entendu, cette chronologie elle-même est un indicateur du fait que le Tiers-monde, au sens d'Alfred Sauvy (comparable au tiers-état de l'ancien régime en France), devient l'enjeu d'une lutte entre les deux blocs (Sauvy, 1952). La distinction réalisée met en avant le binôme développement / sous-développement. L'idéologie du développement est en effet marquée par un évolutionnisme plus ou moins assumé, hérité des lumières et parfois critiqué avec force et raison (Escobar, 1995).

Le développement prend fin dans les années 1980. Dès la fin des années 1970, un cycle de crises systémiques s'installe, qui s'enracine dans l'endettement des États et la disparition progressive de l'URSS. L'échec des politiques de développement est patent. Sont alors adoptées les Politiques d'ajustement structurel (PAS) par les institutions financières internationales. Celles-ci peuvent être caractérisées par la recherche d'un équilibre budgétaire stricte, une réduction des déficits publics, une baisse des contraintes fiscales pour les investisseurs extérieurs, une remise en cause du droit et de l'État social (santé, éducation, travail). Elle s'appuie sur une ouverture maximum de l'économie, transformation d'une violence inouïe puisque les marchés internationaux sont marqués par des inégalités fortes entre agents économiques. Cette *policy* d'abord appliquée en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie, revient dans l'Union européenne à partir de la crise de 2007 par ce que Foucault appelle un « effet boomerang ». Comme partout ailleurs, elle favorise une instabilité chronique et ses effets sont catastrophiques, la Grèce étant l'illustration la plus récente dans cette zone géopolitique.

Dans cette conjoncture naissent des risques de toutes sortes : écologiques, économiques, financiers, politiques, naturels, existentiels. Des ouvrages importants mettent en avant l'incertitude qui marque le monde depuis cette époque : Ulrich Beck et *La Société du risque* (2001), Zygmunt Bauman et *La vie liquide* (2006). Ces événements répétitifs entraînent un changement de conscience dans les rangs des institutions financières. Le surgissement de la « bonne » gouvernance se produit dans ce contexte. À vrai dire, il s'agit plutôt d'une généralisation, car elle est déjà dominante dans le champ de l'entreprise et de certains États depuis plusieurs décennies. La gouvernance complète les PAS qui agissent à un niveau macro. Elle permet un contrôle plus serré à un niveau méso- et microsocial sur les pays dominés. Rappelons que les enfants qui naissent aujourd'hui sont endettés par l'intermédiaire de la puissance publique. C'est dire la puissance de ce lien de soumission. L'environnement du risque appelle une optique non plus de développement, mais de gestion. Cette émergence est liée à l'imposition du néolibéralisme. Sur un autre plan, la remise en cause des systèmes sociaux liés au travail et à la santé notamment, engendre une privatisation des risques liés aux aléas de la vie auparavant étatisés. Le marché devient donc le mode principal d'organisation des sociétés.

Cette transformation de la réalité sociale globale entraîne le passage au développement durable, slogan bien plus adéquat avec les nouveaux aspects

managériaux de la gouvernance globale. Bien entendu, le changement et l'enjeu sont fixés sur le deuxième terme de l'expression, car il s'agit de faire durer une forme de capitalisme globalisée, caractérisée par son instabilité, et d'en limiter les effets les plus nocifs pour la pérennité du système notamment du point de vue des crises systémiques et de l'environnement. Le développement durable lui-même est accompagné par la lutte contre la pauvreté. Ils forment le nouveau socle de la gouvernance ou du moins permettent son déploiement à une échelle inconnue jusqu'alors. L'immoralité de la création de masses de population pauvres à travers le monde appelle la compensation par blanchiment morale du slogan de la « lutte contre la pauvreté ». Ce ne sont plus les seuls déséquilibres macroéconomiques qui préoccupent le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale, mais bien la société dans son ensemble. Cette pénétration directe à tous les niveaux des États-nations implique une extension et un approfondissement de la domination politique. Ces notions se présentent comme des portes d'entrée sur des réalités sociales qui auparavant ne pouvaient être touchées qu'indirectement. Mais une telle emprise est-elle compatible avec l'exercice de la souveraineté et du pluralisme politique ?

#### GOUVERNANCE OU GOUVERNEMENT NÉOLIBÉRAL ?

Ce retour aux origines récentes de la notion de gouvernance nous invite à poser la question de son lien avec le néolibéralisme. Car la trame de fond de ces évolutions est la « révolution conservatrice » qui a lieu dans les pays occidentaux, notamment aux USA et en Angleterre, même si c'est la dictature chilienne qui est devancière en la matière (à partir de 1974). Les noms d'importants responsables politiques sont liés à ce changement de cap : Ronald Reagan, Margaret Thatcher, Augusto Pinochet. Des figures intellectuelles également à l'instar de Friedrich von Hayek, Ludwig von Mises, Milton Friedman, Walter Eucken, Wilhelm Röpke, etc. Cette histoire a été assez bien documentée (Dardot & Laval 2010, Chamayou, 2018, Harvey, 2014). En revanche, des confusions subsistent quant à la signification du mot. Sans doute est-ce dû au fait qu'il ne s'agisse pas d'un champ unifié. Cette critique est certes légitime, mais poussée à son terme elle ne permet plus de comprendre les « idées-force » (Bourdieu, 1991) qui structurent cette doctrine. De plus, une telle critique pourrait d'adresser à n'importe quel courant politique.

Dans ses cours au collège de France, Michel Foucault, bien en avance sur son temps, identifie ce qu'il appelle une « nouvelle rationalité politique », une « gouvernementalité » spécifique. Bien que le support pose problème, le cours sur la *naissance de la biopolitique* (2007) reste un cadre d'analyse pertinent pour comprendre un des écueils interprétatifs des plus répandus, à savoir : l'assimilation entre libéralisme, ultralibéralisme et néolibéralisme. Ce qu'il y a de radicalement nouveau, c'est que nous avons affaire à un projet de mise en place de la société de marché ou de substitution de la société au marché grâce à un arbitrage constant de l'État. La polysémie de l'expression société de marché conduit à



formuler quelques précisions. Le marché vise à mettre au centre du mode de fonctionnement de la société une forme spécifique de relation sociale, celle de la concurrence. Pour ce faire, toute chose sociale doit devenir une entreprise régie par un calcul d'efficacité coût/bénéfice. Toute entreprise doit produire, consommer et vendre ; elle doit investir et doit pouvoir être investie. La toile de fond de ce mouvement est un mécanisme de marchandisation de tous les aspects de l'existence. Dans son célèbre ouvrage *La Grande transformation* (1983), Karl Polanyi analyse le développement de ce projet à une autre époque et son « retournement <sup>1</sup> ». Il y évoque la création de marchandises fictives : la terre, le travail et la monnaie. On peut dire qu'aujourd'hui ce principe de « fictionnalisation » du réel permet de repousser les limites de la marchandisation à un point où elles finissent par disparaître. Même la subjectivité est devenue une denrée exploitable et exploitée à merci, comme le montre le développement inquiétant de l'économie numérique. C'est pourquoi nombreux sont aujourd'hui les mouvements sociaux qui visent à sortir de cette fétichisation du réel, notamment les ZAD <sup>2</sup> (zones à défendre). C'est également un enjeu que souligne bien la thématique des communs (Dardot, Laval, 2014).

La radicale différence entre les tenants du *late liberalism* (comme Spencer et Mills) et les néolibéraux, c'est le caractère artificiel du marché comme construction sociale (Dardot, Laval, 2010). C'est d'ailleurs tout l'enjeu d'un moment-clé de l'histoire de ce mouvement politique : le colloque Walter Lippman (1938), lorsque s'opère la coagulation entre différentes branches de la doctrine néolibérale. Pour les tenants de cette idéologie, ce modèle est une construction politique dans un environnement marqué par des frictions entre acteurs. C'est un ordre fragile qui nécessite une intervention constante de l'État. On comprend donc pourquoi Friedrich Hayek utilise la métaphore de l'agent de la circulation pour décrire le rôle assigné à la puissance publique. Cet ordre peut également être contesté. D'où une conception étroite de la démocratie, réduite aux processus électoraux et à la Constitution. Dans cet ordre d'idées, l'État implémente, impose et gère ce projet. C'est un changement majeur avec l'époque du capitalisme productiviste même si le capitalisme n'a pas cessé globalement d'être productif.

Dans cette optique, la gouvernance est le mode de production et de gestion de la société de marché. C'est un instrument totalisant, qui ne connaît ni limites et ni contradictions, mais une extériorité qu'il ignore volontairement. Dès lors que l'on qualifie la gouvernance de « bonne », toute forme de gouvernement divergente sur un plan synchronique ou diachronique ne peut être que « mauvaise » ou inférieure. Dans ce sens, la bonne gouvernance se présente effectivement comme

---

<sup>1</sup> Pour reprendre le sens originel du titre de l'ouvrage en allemand.

<sup>2</sup> La ZAD est en réalité une déformation de la ZAT – zone autonome temporaire – formalisée par Hakim Bey (1991). Nous n'avons pas la place ici pour développer ce glissement et ses implications.

une fin de l'histoire. Parce qu'elle ne laisse plus de choix à proprement parler, elle est à la fois postpolitique et postdémocratique quand bien même elle fait référence aux droits de l'homme, à la démocratie et à la société civile.

Cet enferment de la pensée dans la croyance peut être illustré par les propos de l'ancien président du FMI Michel Camdessus qui, après de multiples échecs et crises engendrées en Amérique du Sud, entre autres, par les politiques prodiguées par l'institution et les gouvernements nationaux, déclarait que les recettes promues étaient bonnes, mais qu'elles avaient été mal appliquées. Une argutie assez pénible pour être soulignée. Dans ces conditions, le débat politique à proprement parler s'affaïsse et laisse place à la morale ou secondairement à la technique. Pour illustrer cette tendance, on peut revenir au lendemain de la crise séculaire déclenchée en 2007, d'abord de finance privée, puis atteignant rapidement un niveau global par l'intermédiaire des finances publiques. Finances publiques touchées parce que les États ont renfloué les acteurs principaux de l'économie financière. Dans cette conjoncture, il n'a pas été question de remettre en cause la gouvernance ou le fonctionnement du système lui-même, mais de mettre sur le devant de la scène des comportements moralement inacceptables et minoritaires qui auraient été à la base de la crise. C'est pourquoi des figures comme Bernard Madoff, aux USA, ou encore Jérôme Kerviel, en France, ont été clouées au pilori. Ces acteurs symboliques sont des « dérivatifs » (selon l'expression de Frédéric Lordon), oscillant entre le bouc-émissaire et l'ennemi pur. Surtout, ils conduisent à effacer le caractère endogène de la crise. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre les appels du président Nicolas Sarkozy à plus de morale et de transparence dans ce même contexte. Dans cette atmosphère, le retour tonitruant du concept d'aléas moral a été aussi fulgurant qu'éphémère. L'avantage de la morale, de la vertu et de la transparence, dans cette configuration, c'est qu'elles permettent de ne rien changer des fondements du système politique et économique. Au surplus, la demande de morale surgit dans un cadre qui en fait justement fi. Depuis 2007, la corruption politique est omniprésente, alors que pouvoir politique et économique dans cette logique de gouvernance entrent inévitablement en coalescence. D'ailleurs, on peut se demander si le discours sur l'anticorruption ne masque pas un type de configuration sociologique. Nous sommes une fois de plus dans l'actualisation du problème de moralité intrinsèque au capitalisme et que Max Weber déjà avait saisi en son temps.

Le renvoi de la critique sur le plan scientifique et technique est également un mode de dépolitisation dont on sait qu'il masque souvent un simple parti-pris idéologique. Mais même à ce niveau l'incapacité à penser le pluralisme des choix politiques, l'échec et *in fine* l'erreur la plus basique sont remarquables. L'une des institutions les plus importantes dans la promotion de la bonne gouvernance, la Banque mondiale, a fait face il y a quelques années à un problème scientifique épineux. Étudiant en économie, Thomas Herndon, dans le cadre d'un cours d'économétrie, a remarqué que les analyses sur lesquelles s'appuyait l'institution

pour promouvoir l'austérité en Europe étaient tout simplement faussées<sup>3</sup>. En tout état de cause, une telle découverte, portée au grand jour par un étudiant en master !, aurait dû mener l'institution à revoir racialement ses méthodes tant elles ont été délétères pour des masses de population. Pourtant, cette nouvelle n'a pas eu l'effet escompté, ce qui montre que derrière le débat scientifique et technique se cachent de banals présupposés idéologiques relevant de la bonne gouvernance. C'est pourquoi ils ne souffrent pas l'épreuve de la réalité.

On objectera que la gouvernance comprend des catégories hétérogènes. La Banque Mondiale évoque la « responsabilité », la « transparence », « l'État de droit » et la « participation ». Or, il ne faut pas se laisser happer par un vocabulaire séduisant ou confondre le fond et la forme des mots. Pour ne prendre qu'un exemple, la participation n'entretient aucune relation historique avec l'*empowerment* (Bacqué et Biewener, 2013), mais est plutôt une injonction à entrer et à être actif sur le marché. Il existe effectivement une différence notable entre posséder une plus large plage d'autonomie relative et être contraint à devenir un entrepreneur de soi dans une chaîne désincarnée de subordination. Ces différents termes sont réintroduits dans une logique sinon une pensée unique. Par ailleurs comme le montre Simon Springer (2010) dans le cas du Cambodge, les bailleurs de fonds savent ignorer les droits de l'homme et la démocratie, préférant la stabilité politique, fût-elle autoritaire, à l'incertitude du pluralisme. Ce n'est pas un positionnement rare dans les contextes délicats. Quant à l'État de droit, il peut s'épanouir dans un univers totalitaire comme celui de l'Italie mussolinienne (Hibou, 2011) et l'exemple de la France depuis quelques années montrent qu'il peut être mobilisé à des fins outrageusement autoritaires. Enfin, la transparence tout comme la corruption peuvent ressembler à des appels pour le moins hypocrites lorsque les sommes volées atterrissent dans les coffres de paradis fiscaux comme en Suisse ou au Luxembourg ou sont blanchies, comme c'est de notoriété publique, à la *City* de Londres.

#### LA SOCIÉTÉ CIVILE FACE AU MARCHÉ : FORCE D'OPPOSITION OU INSTRUMENT DE DOMINATION ?

Dans l'imaginaire politique occidentale, face à l'État et au marché se dresse la société politiquement organisée, plus couramment appelée société civile. On peut donc penser qu'elle peut s'opposer aux forces sociales adossées à la gouvernance et ainsi jouer le rôle d'équilibre des pouvoirs. Si le concept de société civile embrasse une problématique complexe qu'il est impossible de développer ici, on peut cependant noter que sa représentation la plus répandue est imprégnée par l'épilogue de la guerre froide et les mouvements de contestation en Europe de l'Est, comme le syndicat polonais Solidarność. Dans cette vision, l'accent est mis

---

<sup>3</sup> Plus précisément, il s'agit de l'étude de Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff (2010) qui postule une causalité entre niveau élevé de dette publique et baisse de croissance.

sur l'opposition entre État autoritaire et société civile libre ou en quête de liberté. En réalité, sans être fautive en totalité, cette vision est partiellement en décalage avec les dynamiques de transformations sociopolitiques observées depuis la fin de la guerre froide qui fait de la société civile un opérateur de globalisation de normes par excellence. Nous ne soutenons pas ici qu'il n'existe pas d'opposition au capitalisme. Et qu'elle est l'objet d'une répression de plus en plus féroce. Il suffit de prendre pour exemple l'actualité politique de la France depuis quelques années pour s'en rendre compte. Pourtant, cela ne doit pas nous conduire à censurer un phénomène inverse d'accompagnement du marché.

D'ordinaire, la société civile est conçue comme un espace situé entre la famille, l'État et le marché, peuplé de corps intermédiaires. Cependant, elle tend à devenir concrètement un synonyme d'Organisations non gouvernementales (ONG). Il s'agit d'un terme flou qui recouvre des formes de collectifs très différentes, des lobbys de grandes entreprises aux mouvements sociaux en passant par les petites structures associatives. Ces ONG sont présentes partout dans le monde et sont pour la plupart dépendantes de bailleurs de fonds multilatéraux, étatiques ou privés. Mais, dans un climat de fin d'État social, ce déploiement opère justement sur le retrait, la défaillance ou l'absence de services publics. Elles interviennent dans l'éducation, la pauvreté, la malnutrition, la santé, le commerce équitable, etc. Dans cette perspective, les ONG colmatent les béances créées par la gouvernance néolibérale et, de ce fait, participent à leur privatisation et à la création de marchés bien souvent à leur corps défendant. Au-delà de ce constat général, un exemple plus explicite qui, par sa dimension globale, garantit l'exhaustivité de cette analyse, permet de montrer comment la société civile participe pour une part à transformer les sociétés en marché.

Le microcrédit est né au Bangladesh, au sein de la Grameen Bank. À l'origine, il s'agissait d'accorder des emprunts d'un montant très faible pour aider des veuves à « s'en sortir » dans un pays sans filet social de sécurité. Mais rapidement, celui-ci est devenu un instrument d'aide au micro-entrepreneuriat. Répandu à travers le monde, ce modèle concerne aujourd'hui des centaines de millions de personnes. Son inventeur, Muhammad Yunus, a reçu le prix Nobel de la paix en 2006. Des bibliographies exemplaires de *self-made women* ont été rédigées pour donner forme à des réussites plus imaginées que réelles. Ces *success-stories* ont été ressassées à satiété. Mais quand on y regarde de plus près, le microcrédit n'a malheureusement pas été à la hauteur des attentes placées en lui. Pire encore, il a créé une crise économique (en 2010 notamment) dans de nombreuses sociétés laissant des pans entiers de ces populations dans une situation de dénuement le plus total avec des vagues de suicides impressionnantes à la clef (Servet, 2015). Vis-à-vis de l'Inde, les médias parlaient même « d'épidémie de suicides de la microfinance ».

Pour apprécier les causes de cet échec, il faut comprendre que le microcrédit a été pensé comme le pivot d'un déploiement d'instruments financiers et spéculatifs, neutralisant les questions logiques que pose la pauvreté endémique, à savoir :

les inégalités sociales et la division du travail internationale ; la redistribution et les modes d'accumulation de la richesse. En lieu et place, la problématique se résumait à une bonne gestion et à un accès à l'emprunt dont M. Yunus demandait qu'il soit ajouté à la liste des droits de l'homme. Dans cette logique, les emprunteurs pauvres se doivent de devenir des entreprises-entrepreneurs. Le microcrédit tend également à détruire l'économie populaire et a parfois renforcé des rapports de domination localement. Silvia Federici note ainsi que les femmes ne payant pas leur crédit peuvent être exposées à l'opprobre ou des harcèlements physiques et psychologiques (Federici, 2022).

S'il a existé une adéquation entre l'idéologie promue par les institutions financières internationales et le microcrédit, c'est parce que ce dernier correspond à une conception de la pauvreté très particulière qui serait le résultat d'un impossible accès au marché. En dépit des apparences, le dogme reste donc intact. Cette expansion tient aussi à la nature générale de la microfinance qui introduit des logiques financières, assurantielles, entrepreneuriales. De ce fait, elle impose une certaine discipline par la production de normes comportementales et morales (Guérin, 2015) dans des segments insolubles des sociétés. Il s'agit de créer des marchés là où ils n'existent pas. De ce point de vue, il existe un parallèle entre les emprunts hypothécaires de type *subprime* et la microfinance dans la mesure où l'on repousse les limites de la transformation de la marchandisation et de la financiarisation toujours plus loin, jusqu'aux segments sociaux les plus démunis. Pourtant, le microcrédit avait déjà donné des résultats très relatifs à court et moyen terme au Bangladesh (Morduch, 1999). Et ce pour des raisons très spécifiques : comme instrument d'émancipation de la pauvreté, il ne fonctionne que dans des conditions très spécifiques bien analysées par Jean-Michel Servet (*op. cit.*, 2015). Or celles-ci peuvent être difficilement réunies. Bien entendu, il ne s'agit pas ici de jeter l'opprobre sur ce prétendu instrument d'émancipation de la pauvreté, mais de questionner la croyance qui en a fait un instrument global de gestion des exclus et la logique politique globale qui lui est sous-jacente. En effet se vérifie ici l'hypothèse de Karl Polanyi (*op. cit.*) selon laquelle la société de marché, pour assurer sa survie, doit s'étendre continuellement au risque d'étendre son emprise à l'ensemble de la réalité sociale. D'où la naissance d'une profusion de recherches sur les communs qui tentent d'extirper à la logique de marchandisation des pans matériels ou immatériels de la société (Dardot, Laval, 2014).

## CONCLUSION

La gouvernance se présente aujourd'hui comme le mode de gestion d'une globalisation anomique. Son émergence s'étend sur une longue période, mais sa forme contemporaine est issue de la conjonction d'au moins trois sphères relativement distinctes : les luttes de classes dans l'économie financière, l'aide internationale et les révolutions conservatrices des États occidentaux. Ces trois

niveaux entretiennent des liens forts avec la globalisation politique, économique et sociale. Seuls des acteurs puissants pouvaient réussir à imposer une « hégémonie culturelle » de cette ampleur. Ces origines ne laissent guère de doute quant à la nature politique de la notion dans la mesure où des intérêts partisans sont liés à son imposition. Sous des aspects extérieurs dépolitisés, la gouvernance est la forme solidifiée d'une politique économique qui vise à la transformation des humains en *homines economici*. Or, toute politique économique est un arbitrage entre des intérêts contradictoires. La gouvernance n'est donc pas neutre. Elle accentue les inégalités de toutes sortes comme le montrent les travaux de Thomas Piketty (2013). Il est bien entendu que l'univers des croyances qui rend délicat la critique sociale et politique de la gouvernance ne saurait être disjoint de ces intérêts en jeu. De ce point de vue, les moments de crise qui, selon l'anthropologue Georges Balandier, sont des révélateurs des dynamiques profondes qui agitent les sociétés, sont exemplaires : la mise en cause de la gouvernance a été peu ou prou absente lors de la crise systémique débutée en 2007.

Selon une idée traditionnellement répandue en Occident, la société civile intervient pour s'opposer aux formes de domination, jouer le rôle de contrepouvoir et faire valoir les intérêts bien compris des citoyens. Or, globalement, les ONG semblent aujourd'hui avoir les pires difficultés à se tenir à l'écart de cette lame de fond. Dans le cas évoqué ci-dessus, elles adoptent la position de pédagogue / diffuseur du marché auprès de populations paupérisées. Il est d'ailleurs surprenant que nombre d'événements politiques majeurs se passent désormais des ONG : Révolutions arabes, ZAD, etc. Plus précisément, c'est le rapport entre leur participation effective à ses mouvements politiques de différentes ampleurs et leur nombre qui est surprenant et laisse perplexe. Leurs méthodes pacifistes et bien convenues sont certes en mesure de faire vaciller un pouvoir autoritaire lorsqu'elles sont adossées à une foule déjà en mesure de se soulever, mais sans assurer forcément une mutation profonde des configurations sociales, politiques et économiques (Peter Gelderloos, 2019). Pourtant, à chaque fois qu'elles tentent de se lier à un mouvement de transformation ou de contestation important, elles s'exposent à la réaction autoritaire des États comme le montre en France la dissolution récente du collectif d'organisations les Soulèvements de la terre, les menaces ouvertement formulées contre l'Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux Citoyens (Attac) et l'annulation de l'agrément de l'association Anticor qui lui permettait de se pourvoir en justice dans les affaires de corruption.

La gouvernance se présente donc comme un mode d'extension, de gestion et de reproduction de la société de marché. Cet instrument de gouvernement paraît être une nouvelle cage de fer enrobée du fil doré de la morale. Mais la contestation ne cesse de grandir, même si elle est souvent intermittente. Par conséquent, la question des contrepouvoirs et de leurs modes d'action est ouverte comme celle des nouvelles formes d'autoritarisme étatique.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Astruc, L. (2022). *L'art de la fausse générosité. La fondation Bill et Melinda Gates*, Paris, Actes Sud.
2. Bacqué, M.-H., Biewener C. (2013). *Empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte.
3. Bauman, Z. (2006). *La Vie Liquide*, Arles, Editions du Rouergue.
4. Beck, U. (2001). *La Société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier.
5. Bey, H. (1991). *TAZ, Temporary Autonomous Zone*, Paris, Éd. de L'éclat.
6. Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*, Les éditions de minuit, Paris.
7. Bourdieu, P. (1991). *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
8. Chamayou, G. (2018). *La société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire*, la Fabrique, Paris.
9. Dardot, P., Laval, C. (2014). *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La découverte.
10. Dardot, P., Laval, C. (2014). *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La découverte.
11. Escobar, A. (1995). *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*. Princeton : Princeton University Press.
12. Foucault, M. (2007). *Naissance de la biopolitique : cours au collège de France (1978–1979)*. Paris, Gallimard.
13. Frederici, S. (2022). *Réenchâter le monde : féminisme et politique des communs*, Genève, Entremonde.
14. Gelderloss, P. (2019). *L'échec de la non-violence*, Paris, Libre.
15. Graeber, D. (2015). *Bureaucratie*, Paris, Les liens qui libèrent.
16. Guérin, I. (2015). *La microfinance et ses dérives. Émanciper, contrôler ou exploiter les pauvres ?* Paris, Demopolis.
17. Guilhot, N. (2004). « Une vocation philanthropique : George Soros, les sciences sociales et la régulation du marché mondial », *Actes de la recherche en sciences sociales*, p. 151–152, p. 36–48.
18. Guilhot, N. (2004). *Financiers, philanthropes. Vocations éthiques et reproduction du capital à Wall Street depuis 1970*. Paris, Liber / Raisons d'agir.
19. Guilhot, N. (2005). *The Democracy Makers. Human Rights and International Order*. New-York, Columbia University Press.
20. Harvey, D. (2014). *Brève histoire du néolibéralisme, Les Prairies ordinaires*, Paris.
21. Heemeryck, A. (2010). « Légitimation philanthropique du capitalisme postcommuniste en Roumanie », *Romanian Review of Political Sciences and International Relations*, n° 2 : p. 105–116.
22. Heemeryck, A. (2015). « La philanthropie entre moralisation de l'économie et extension du pouvoir oligarchique : l'exemple de la Roumanie postcommuniste » in Ould-Ahmed, P., Hours B., *Economie morale, morale de l'économie*, L'Harmattan, p. 183–204.
23. Hermet, G. et al., (2005). *La gouvernance : un concept et ses applications*, Karthala, Paris.
24. Hibou, B. (2011). *Anatomie politique de la domination*, Paris, La découverte.
25. Hours, B. (2012). *Développement, gouvernance, globalisation du XXe au XXIe siècle*. Paris, L'Harmattan.
26. Lordon, F. (2000). *Fonds de pension, piège à cons ? : mirage de la démocratie actionnariale*, Raisons d'agir, Paris.
27. Lordon, F. (2003). *Et la vertu sauva le monde... Après la débâcle le salut par l'« éthique »*. Paris, Raison d'Agir.
28. Morduch, J. (1999). *The Grameen Bank: a financial reckoning*, Princeton: Princeton University Press.

29. Piketty, T. (2013). *Le capital au XXIe siècle*, Paris, Seuil.
30. Polanyi, K. (1983). *La Grande Transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
31. Reinhart, C., Rogoff, K. (2010). "Growth in a Time of Debt", *American Economic Review*, Vol 100 (2) : p. 573–578.
32. Rist, G. (2001). « Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale », *Nouveaux cahiers de l'IUED*, 13, Genève.
33. Rist, G. (2001). *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Presse de Science-Po., Paris, 2<sup>ème</sup> édition.
34. Sauvy, A. (1952, 14 août). « Trois mondes une planète », *L'Observateur*, n°118.
35. Servet, J.-M. (2015). *La vraie révolution du microcrédit*. Paris, Odile Jacob.
36. Springer, S. (2010). *Cambodia's Neoliberal Order: Violence, Authoritarianism, and the Contestation of Public Space*, Routledge, London & New-York.
37. Warlouzet, L. (2017). *Governing Europe in a Globalizing World: Neoliberalism and its Alternatives following the 1973 Oil Crisis*, London & New-York, Routledge.
38. Zunz, O. (2012). *La Philanthropie en Amérique. Argent privé, affaires d'État*. Paris, Fayard.